



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU TÉMISCOUATA  
MINICIPALITÉ DE LEJEUNE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité de Lejeune tenue le 4 décembre 2023, à 20h00 au  
lieu habituel au 69, rue de la Grande-Coulée.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Monsieur Pierre Daigneault, maire

Siège # 1 Monsieur Patrice Dubé

Siège #2 Monsieur Réjean Albert

Siège #3 Monsieur Fernand Albert

Siège #4 Madame Carole Viel

Siège #5 Madame Marguerite Albert

Siège #6 Madame Armelle Kermarrec

Madame Claudine Castonguay directrice générale

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Pierre  
Daigneault.

La personne qui préside la séance, soit Monsieur Pierre  
Daigneault informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste  
expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les  
propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au  
présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit  
Monsieur Pierre Daigneault, ne votera pas sur les décisions tel  
que le lui permet la loi.

Madame Claudine Castonguay, directrice générale, greffière  
trésorière assiste également comme secrétaire de la séance.

Quatre personnes sont présentes.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, Monsieur Pierre Daigneault  
déclare la session ouverte.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Réso2023-12-191**

**Ordre du jour**

**Lundi 4 décembre 2023 (20h00)**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. CORRESPONDANCE**

**3.1 Demande de don Bouffée d'Air (résolution)**

**3.2 Campagne de financement 2023 de la Fondation du  
Centre d'études collégiales du Témiscouata**

**3.3 Demande location de salle pour repas des bénévoles**



- 3.4 CPTAQ Transformation numérique à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 3.5 CPTAQ Demande d'autorisation à des fins de lotissement en zone agricole désignée
- 3.6 Lettre citoyen pour le chemin rang 2
- 3.7 Financement du Fonds Jeunesse Témiscouata 2024
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 novembre 2023
- 5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 Invitation -Rendez-vous annuel en sécurité civile
- 8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)
  - 8.1 Engagement
  - 8.2 Aide-mécanicien
- 9. AQUEDUC ET EAUX USÉES
  - 9.1 Nordikeau Offre de service 2024
- 10. LOISIRS-TOURISME
  - 10.1 Tapis pour table de pool
  - 10.2 Demande de budget prévisionnel 2024 DSG
- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12. URBANISME DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- 13. LÉGISLATION
- 14. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 14.1 Party de Noël
  - 14.2 Date du conseil 2024
  - 14.3 Reçu les déclarations pécuniaires des membres du conseil
  - 14.4 Date pour présenter le budget 2024 et le plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
  - 14.5 Avis de motion projet d'adoption du règlement 252 Taxation et tarifications 2024
  - 14.6 Fermeture bureau période des fêtes
  - 14.7 Déclaration membre du conseil (don reçu)
  - 14.8 Mandat de RCGT (Raymond Chabot Grant Thornton) relativement au programme d'aide
  - 14.9 Coût de la vie 2023
  - 14.10 Fournisseur en haut de 25 000\$
- 15. VARIA
- 16. AFFAIRES NOUVELLE
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION de Marguerite Albert  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE l'ordre du jour soit  
adopté tel que lu.

**ADOPTÉE**

**3. CORRESPONDANCE**

**3.1 Demande de don Bouffée d'Air**

**Réso2023-12-192**

Cette année une première édition du Grand Tirage : le tirage aura lieu le 21 décembre 2023. Un carnet de billets au coût de 300\$ par paires de carnets. 1er prix : 3 nuits à Las Vegas + 2 billets pour les Golden Knights (valeur de 4,500\$)



2<sup>e</sup> prix : Weekend à Montréal : 2 nuits à l'hôtel le Crystal & 2 billets pour les Canadiens de Montréal (valeur de 1,500\$)

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité de faire un don de 50\$ pour l'appui de l'Organisme. Cet organisme a pour mission d'accueillir et d'héberger, à court terme, toute personne vivant une situation de crise. La Bouffée d'Air du KRTB permet aux adultes en difficulté de reprendre du pouvoir sur leur vie.

**ADOPTÉE**

### **3.2 Campagne de financement 2023 de la Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata**

**Réso2023-12-193**

La fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata a été mise sur pied afin de mobiliser les ressources pour permettre l'accessibilité aux études collégiales au Témiscouata. Présentement, le CÉCT accueille 35 étudiantes et étudiants en provenance de l'ensemble des municipalités de la MRC du Témiscouata. L'enseignement de niveau collégial favorise la rétention des jeunes adultes au Témiscouata et est un moyen efficace de lutter contre la dévitalisation de notre milieu. De plus le CÉCT, par son Service aux entreprises, offre sur le territoire de la formation liée au développement des compétences des employés.

La Fondation du CÉCT sollicite la participation financière de notre municipalité afin de poursuivre leur mission.

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil de faire un don de 100.00\$ (cent dollars) à la Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

**ADOPTÉE**

### **3.3 Demande location de salle pour repas des bénévoles**

**Réso2023-12-194**

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil de payer la location de salle au montant de 150.00\$ (cent cinquante dollars) à la Fabrique de Lejeune pour le repas des bénévoles.

**ADOPTÉE**

### **3.4 CPTAQ Transformation numérique à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (info)**

La commission de protection du territoire agricole du Québec procédera à la mise en ligne de son nouveau site Internet. À titre de principal partenaire, nous serons invités à créer un espace en ligne, soit L'Espace partenaire. Cet outil numérique personnalisé vous permettra de retrouver à un seul endroit l'ensemble des dossiers sur notre territoire, de transiger avec la Commission et de voir en temps réel l'évolution de chaque dossier en cours. C'est par l'Espace partenaire que nous pourrons aussi valider la conformité des projets de nos citoyens à notre réglementation et que nous y déposerons des documents, si requis. Nous allons recevoir toute l'information pour nous outiller dans le cadre du processus de création de leur Espace partenaire.



### **3.5 CPTAQ Demande d'autorisation à des fins de lotissement en zone agricole désignée**

Reporter à la prochaine rencontre

### **3.6 Lettre d'un citoyen pour le chemin rang 2**

On va lui faire parvenir une lettre avec les explications

### **3.7 Financement du Fonds Jeunesse Témiscouata 2024**

Carrefour jeunesse emploi est actuellement en pleine planification pour l'année 2024 et souhaite solliciter votre soutien continu en tant que partenaire financier. Le Carrefour jeunesse-emploi est convaincu que notre partenariat peut continuer à faire une différence significative dans la vie des jeunes du Témiscouata. Ils seront ravis de discuter davantage de cette demande lors d'une réunion à notre convenance.

## **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL du 6 novembre 2023**

**Réso2023-12-195**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 novembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023.

**ADOPTÉE**

## **5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

**Réso2023-12-196**

ATTENDU que la directrice générale, greffière trésorière a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE Fernand Albert IL EST RÉSOLU à l'unanimité QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 6 novembre 2023, totalisant 665 158.68 \$

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

**ADOPTÉE**

## **6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7.1 Invitation -Rendez-vous annuel en sécurité civile**

**Réso2023-12-197**

Les 2 ou 3 février 2024 de 8h00 à 16h30 (colloque) au Beaulieu Culturel du Témiscouata, situé au 2448 rue Commerciale Sud à Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Notre-Dame-du-Lac. Les frais d'inscription de 340\$ incluent la formation, le repas du midi ainsi que les pauses-café. Le paiement doit être effectué à l'attention de l'Association des Pompiers



de l'Est-du-Québec et confirmer notre présence avant le 31 janvier 2024 à : johanne.brousseau@videotron.ca.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil de voir si y a un pompier d'intéresser à assister et l'inscrire avant le 31 janvier 2024.

**ADOPTÉE**

## **8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)**

### **8.1 Engagement**

**Réso2023-12-198**

Il est proposé par Patrice Dubé d'engager madame Linda Plaisance comme aide -voirie

**ADOPTÉE**

### **8.2 Aide-mécanicien**

Nous avons reçu un curriculum vitae. Il serait peut-être intéressant pour le prendre sur appel. IL a trouvé en autre emploi.

## **9. AQUEDUC ET EAUX USÉES**

### **9.1 Nordikeau Offre de service 2024**

**Réso2023-12-199**

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil de renouveler l'offre de services professionnels du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le montant est de 2025.00\$/mois, le suivi réglementaire du cuivre et du plomb est exclu du montant forfaitaire de l'exploitation des ouvrages d'eau potable.

**ADOPTÉE**

## **10. LOISIRS-TOURISME**

### **10.1 Tapis pour table de pool**

**Réso2023-12-200**

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'entériner l'achat du tapis pour la table de pool du centre des loisirs.

Le tapis et la colle ont été acheté sur amazone.

**ADOPTÉE**

### **10.2 Demande de budget Prévisionnel 2024 DSG (résolution)**

**Réso2023-12-201**

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter un montant de 7000\$ dollars pour l'année 2024, pour le budget à l'organisme Développement Saint-Godard. Avec la preuve les factures payées pour que la municipalité débourse le montant.

**ADOPTÉE**

## **11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Aucun point

## **12. URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Aucun point

## **13. LÉGISLATION**

Aucun point



## **14. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **14.1 Party de Noël**

Il est proposé de le faire à un autre moment de l'année.

### **14.2 Date du conseil 2024**

#### **Réso2023-12-202**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024.

Ces séances se tiendront le lundi sauf à quelques exceptions et débiteront à 20h :

Calendrier des réunions du conseil 2024, Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

MOIS	JOUR	MOIS	JOUR
Janvier	Mardi 9	Juillet	Mardi 2
Février	Lundi 5	Août	Lundi 5
Mars	Lundi 4	Septembre	Mardi 3
Avril	Mardi 2	Octobre	Lundi 7
Mai	Lundi 6	Novembre	Lundi 4
Juin	Lundi 3	Décembre	Lundi 2

**ADOPTÉE**

### **14.3 Reçu les déclarations pécuniaires des membres du conseil**

La directrice générale greffière trésorière déclare avoir reçu toutes les déclarations pécuniaires des membres du conseil.

### **14.4 Date pour présenter le budget 2024 et le plan Triennal d'immobilisation 2024-2025-2026**

#### **Réso2023-12-203**

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité du conseil de présenter au public le budget 2024 et le plan triennal le 18 décembre 2023

**ADOPTÉE**

### **14.5 Avis de motion projet d'adoption du règlement 252 Taxation et tarifications 2024**



#### **Réso2023-12-204**

Avis de motion est par la présente donné par Fernand Albert qu'à une séance du conseil de la municipalité, on procèdera à l'adoption du règlement 252 pour fixer le taux de la taxe foncière générale, de l'eau potable, des fosses et des déchets 2024.

**ADOPTÉE**

#### **14.6 Fermeture bureau période des fêtes**

#### **Réso2023-12-205**

**Attendu que** le bureau municipal est fermé lors de la période des fêtes.

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement que le bureau soit fermé du 21 décembre 2023 au 3 janvier 2024.

L'horaire habituel à compte du 4 janvier 2024.

**ADOPTÉE**

#### **14.7 Déclaration membre du conseil (don reçu)**

#### **Réso2023-12-206**

Registre public des déclarations faites par un membre du conseil (code d'éthique).

Considérant qu'en vertu de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le greffier-trésorier doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil ;

Considérant que tous dons, marque d'hospitalité ou tout autre avantage, qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité, soit 200\$, doivent être déclaré.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Fernand Albert et résolu unanimement de reconnaître qu'il n'y a eu aucun don, marque d'hospitalité ou autre genre d'avantages reçu par les membres du conseil au cours de l'année 2023.

**ADOPTÉE**

#### **14.8 Mandat de RCGT (Raymond Chabot Grant Thornton) relativement au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour la reddition 2023**

#### **Réso2023-12-207**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une contribution de 120 088\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les ponts situés sur ces routes dont les responsabilités incombent à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement par le conseil municipal;



QUE le vérificateur externe soit accordé à RCGT d'effectuer la reddition de compte quant à l'utilisation des compensations et d'en faire mention aux états financiers de la municipalité pour respecter le devoir de divulgation conformément aux objectifs de Programme d'aide à l'entretien du réseau local.

**ADOPTÉE**

#### **14.9 Coût de la vie 2024**

#### **Réso2023-12-208**

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil que pour l'année 2024 l'augmentation du coût de la vie soit accordée aux employés, sauf pour les deux nouvellement engager à la voirie..

Le coût de la vie sera aussi accordé aux élus au coût de 4%.

**ADOPTÉE**

#### **14.10 Fournisseur en haut de 25 000\$**

#### **Réso 2023-12-209**

Il est proposé par Fernand Albert d'accepter la liste remise au conseil des fournisseurs en haut de 25 000 \$.

**ADOPTÉE**

#### **15. Varia**

#### **16. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions ont été posées

Période de questions de 20 h27 à 20 h38.

#### **18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Réso2023-12-210**

SUR UNE PROPOSITION de Carole Viel

IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE cette séance ordinaire soit levée à 21h.

**ADOPTÉE**

Je, Pierre Daigneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

-----  
Pierre Daigneault  
Maire  
trésorière

-----  
Claudine Castonguay  
Directrice générale greffière-  
trésorière